VILLE DE CARMAUX
Place de la Libération — 81400 Carmaux
Tél. 05 63 80 22 50
accueil@carmaux.fr

Direction : Secrétariat général
Affaire suivie par : Elisabeth Lanet
Contact : secretariat.general@carmaux.fr
Référence : FB/EL

Carmaux, le 15 octobre 2026

CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Madame, Monsieur,

Je vous prie de bien vouloir assister à la réunion du Conseil Municipal qui aura lieu :

Mercredi 21 octobre 2026 à 18h30
Hôtel de Ville – Salle du Conseil Municipal

Ordre du jour :

Approbation du PV du 16 septembre 2026

I – Affaires Générales :
1 – Présentation du nouvel organigramme des services de la ville de Carmaux
2 – Création de services publics, d'emplois et mise à jour du tableau des effectifs
3 – Avis du Conseil Municipal sur le pacte de gouvernance 2026-2032
4 – Retrait de la délibération n° 78 du 16 septembre 2026
5 – Réduction exceptionnelle et pontuelle des tarifs des droits de place du marché de plein vent
6 – Mise à disposition de chambres de la Maison Calmels aux praticiens de santé
7 – Convention de mise à disposition d'un agent de la Ville au service de portage du CCAS
8 – Convention de mise à disposition d'un agent de la Ville au transport à la demande du CCAS
9 – Dérogation au principe de remboursement dans le cadre d'un projet de mise à disposition du DGS au CCAS et signature d'une convention

II – Compte-rendu des délégations au Maire – article L. 2122-22 du CGCT
Droit de place St Privat 2026

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de mes salutations distinguées.

Le Maire de Carmaux,

François Bouyssié

VILLE DE CARMAUX (Tarn)